

Le devenir des docteurs diplômés en 2013

Situation au 1^{er} janvier 2016

Durant l'année civile 2013, 259 étudiants inscrits en doctorat à l'université Paris-Sorbonne ont soutenu leur thèse de doctorat. Ils ont été interrogés au courant du premier trimestre 2016 sur le déroulement de leur doctorat, leur parcours après la soutenance et leur situation au 1^{er} janvier 2016. 188 docteurs ont répondu à l'enquête, ce qui représente un taux de réponse brut de 73 %.

Ils forment une population atypique car en grande partie déjà insérée dans la vie professionnelle avant l'inscription en doctorat, essentiellement dans le domaine de l'enseignement. Au moment de cette inscription, un docteur sur deux avait comme objectif de devenir enseignant-chercheur, et un sur cinq de faire évoluer sa situation professionnelle. Pour certains docteurs, l'obtention du doctorat a permis de réaliser le projet professionnel, par exemple par un accès durable à l'enseignement supérieur : 17 % des docteurs en emploi au 1^{er} janvier 2016 sont ainsi maîtres de conférences ou assimilés. Pour d'autres, elle n'a pas apporté de changement de situation, puisque notamment parmi les répondants qui étaient professeurs agrégés ou certifiés à l'inscription en doctorat, une personne sur deux est finalement restée dans l'enseignement secondaire.

Les interrogés et les répondants

- 259 étudiants de Paris-Sorbonne ont soutenu leur thèse en 2013. Ils forment une population majoritairement féminine (60 %). Leur âge fin 2013 (année de la soutenance) a pour valeur moyenne 35,9 ans et pour valeur médiane 33,2 ans (la moitié des docteurs a moins de 33,2 ans et l'autre moitié plus de 33,2 ans) et varie de 26 à 76 ans. 40 % d'entre eux sont de nationalité étrangère.
- Un docteur 2013 sur trois a commencé ses études supérieures dans une autre université que Paris-Sorbonne, un quart à Paris-Sorbonne uniquement, un quart étaient inscrits en tant que cumulatifs (à la fois en CPGE et dans une université), et un dixième en CPGE seulement.

La situation d'emploi à l'inscription en doctorat

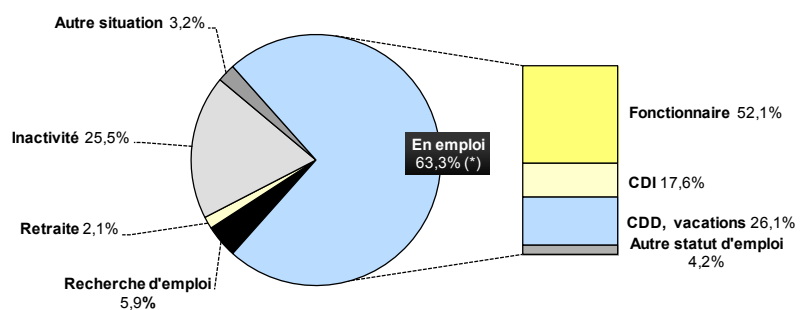
- 63 % des répondants déclarent qu'ils occupaient un emploi au moment de s'inscrire en doctorat, allocataires de recherche compris. Ces derniers représentent 10 % des répondants (7% de fonctionnaires ou stagiaires de la fonction publique, essentiellement professeurs agrégés, et 3% de contractuels à durée déterminée). 26 % des répondants étaient inactifs et 6 % en recherche d'emploi.
- Une personne en emploi sur deux a le statut de fonctionnaire ou stagiaire de la fonction publique. Il s'agit essentiellement d'enseignants : professeurs agrégés, quelques professeurs certifiés et allocataires-moniteurs.
- Une sur quatre occupe un emploi à durée déterminée. Il s'agit surtout de personnes en fonction dans l'enseignement supérieur ou la recherche (enseignants temporaires, allocataires, autres chercheurs).
- Une sur six bénéficie d'un contrat à durée indéterminée. Il s'agit d'emplois variés : enseignants (notamment à l'étranger), professions très diversifiées.
- Une personne ayant un emploi à l'inscription sur deux l'a conservé pendant toute la durée du doctorat, et une sur trois partiellement.

Quelques caractéristiques des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013

| Caractéristiques | Population | Interrogés | Répondants à l'enquête |
|--------------------------------------|------------|------------|------------------------|
| Effectifs | | 259 | 188 |
| % femmes | | 59,8 | 60,6 |
| % étudiants de nationalité étrangère | | 40,2 | 33,5 |
| Âge au 31/12/2013 : - valeur moyenne | | 35,9 | 36,3 |
| - valeur médiane | | 33,2 | 33,4 |
| Durée de la thèse : - valeur moyenne | | 5,4 | 5,5 |
| - valeur médiane | | 5,4 | 5,5 |

Source : Apogee

Situation d'emploi au moment de l'inscription en thèse des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013



Source : enquête devenir des docteurs 2013

(*) : y compris les allocataires de recherche (10,1% des répondants)

Le financement du doctorat

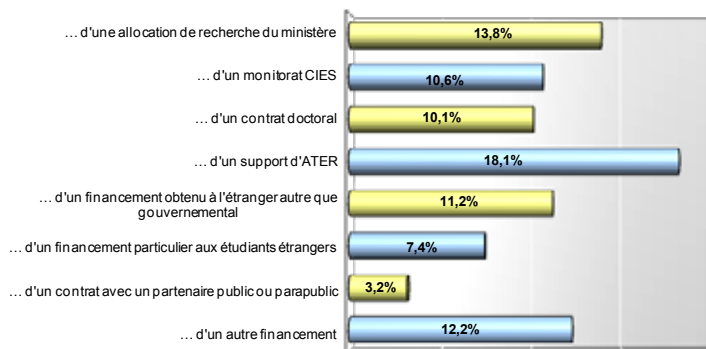
- 51 % des docteurs ont bénéficié d'un financement pour la réalisation du doctorat, pour une durée médiane de 38 mois.
- Les allocataires de recherche ont majoritairement bénéficié au cours de leur thèse au moins d'un autre financement, sous la forme d'un support d'ATER, ou d'un monitorat CIES, ou des deux.
- Le contrat doctoral, créé en 2009, remplace progressivement les allocations de recherche et monitorats CIES. 10 % des docteurs 2013 en ont obtenu un.
- 49 % des répondants à l'enquête n'ont bénéficié d'aucun financement spécifique pour réaliser le doctorat. Parmi eux, plus d'une personne sur deux a été salariée du secteur public pendant son doctorat, une sur cinq salariée du secteur privé et une sur six a exercé une profession libérale.
- Le revenu déclaré a une valeur médiane de 1 500 euros (1 480 euros chez les répondants ayant obtenu un financement spécifique, 1 500 euros pour ceux qui n'en ont pas bénéficié, 1 600 euros chez les répondants ayant été salariés du secteur public pendant leur doctorat et 1 000 euros chez les salariés du secteur privé). Ce revenu est jugé assez ou très satisfaisant par 54 % des répondants.

Le post-doctorat, les concours et la recherche d'emploi

- Un docteur sur cinq (36 personnes) dit avoir effectué un post-doctorat. La durée médiane en a été de 12 mois. Ce post-doctorat a été effectué en France pour 16 personnes (presque exclusivement à Paris, surtout dans un centre d'études et de recherche et pour une durée médiane de 12 mois). Les post-doctorats effectués à l'étranger ont le plus souvent eu lieu dans une structure universitaire, et leur durée médiane est de 24 mois.
- 42 % des répondants déclarent s'être inscrits dans la procédure française de qualification aux fonctions de maître de conférences, et sept candidats sur dix ont obtenu la qualification. Trois candidats qualifiés sur quatre ont été auditionnés pour un poste de maître de conférences et une personne auditionnée sur trois a obtenu un poste.
- Le tiers des docteurs a candidaté à un concours de l'enseignement secondaire, et neuf candidats déclarés sur dix l'ont obtenu, majoritairement au cours des quatre années ayant précédé l'inscription en doctorat.
- 8 % des docteurs (soit 15 personnes) disent avoir tenté un concours de chercheur, et les candidats ont presque tous été reçus.
- Les concours ITA (ingénieurs, techniciens, administratifs) n'attirent quant à eux que quelques rares personnes.

Financement du doctorat des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013

% de répondants ayant bénéficié ...

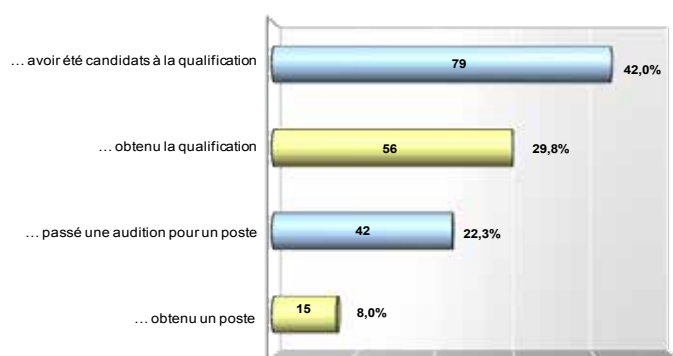


Source : enquête devenir des docteurs 2013

Note : le contrat doctoral, créé en 2009, se substitue progressivement aux allocations de recherche et monitorat CIES

Recrutement des maîtres de conférences parmi les étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013

Effectifs et pourcentages de répondants déclarant ...



Source : enquête devenir des docteurs 2013

Note : il s'agit ici de la procédure française de recrutement des maîtres de conférences. Les données ne comprennent pas les répondants occupant un poste assimilé à maître de conférences (assistants, personnes en emploi à l'étranger déclarant être sur un poste équivalent à celui d'un maître de conférences)

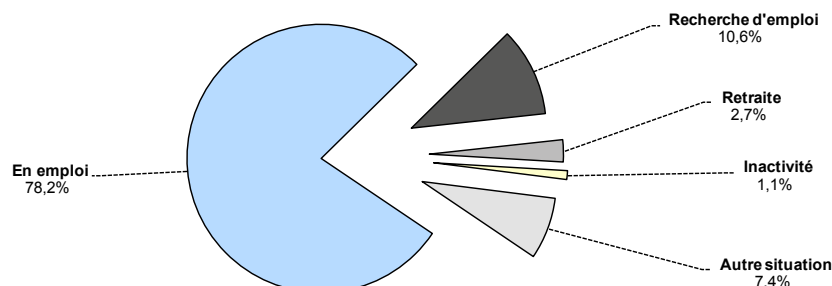
La situation au 1^{er} janvier 2016

- Au 1^{er} janvier 2016, 78 % des docteurs occupent un emploi (ATER et post-doctorants inclus) et 11% d'entre eux sont en recherche d'emploi. Quelques personnes sont en inactivité, à la retraite ou en formation.
- Les autres situations (7% des répondants) regroupent des cas très variés : créateurs d'entreprise ne considérant pas cette activité comme un emploi rémunérateur, personnes effectuant des recherches à titre personnel, religieux par exemple.
- Les 20 personnes en recherche d'emploi le sont depuis une durée médiane de 24 mois. Les principales difficultés rencontrées sont le manque d'offres d'emploi, d'expérience professionnelle, une méconnaissance des débouchés et une formation insuffisamment reconnue par les employeurs.

L'emploi au 1^{er} janvier 2016

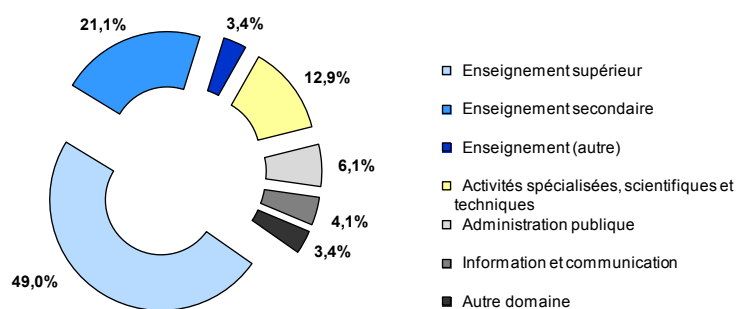
- 147 personnes sont en emploi au 1^{er} janvier 2016, dans le secteur public très majoritairement (82 % des personnes en emploi). Seulement 12 % d'entre eux ont pour employeur une entreprise privée, et 6 % une autre catégorie d'employeur (association, indépendant ...).
- Le domaine de l'enseignement regroupe à lui seul 74 % des personnes en emploi (et plus précisément 49 % pour le supérieur et 21 % pour le secondaire général).
- 13 % des docteurs sont en fonction dans le domaine des activités spécialisées, scientifiques et techniques, qui regroupe celui de la recherche ainsi que d'autres activités telles que le conseil, l'ingénierie ou l'urbanisme par exemple.
- Les répondants en emploi appartiennent à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures. Il s'agit essentiellement d'enseignants en fonction dans l'enseignement supérieur (17 % de maîtres de conférences ou assimilés, 10 % de personnels enseignants temporaires et 10 % de professeurs agrégés ou certifiés), et de professeurs agrégés ou certifiés en poste dans l'enseignement secondaire (17 % des personnes en emploi).
- L'emploi est à durée indéterminée dans 65 % des cas : 46 % d'emplois de titulaires ou stagiaires de la fonction publique, et 19 % de contrats à durée indéterminée (sur lesquels sont recrutés notamment des enseignants d'universités étrangères et des cadres d'entreprise travaillant en France).
- L'emploi est à durée déterminée dans un cas sur trois, et concerne essentiellement des enseignants du supérieur et des chercheurs.
- Les personnes exerçant en France perçoivent un salaire médian net mensuel de 2 200 euros (calculé en équivalent temps plein et en incluant les éventuelles primes).

Situation d'emploi au 1^{er} janvier 2016 des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013



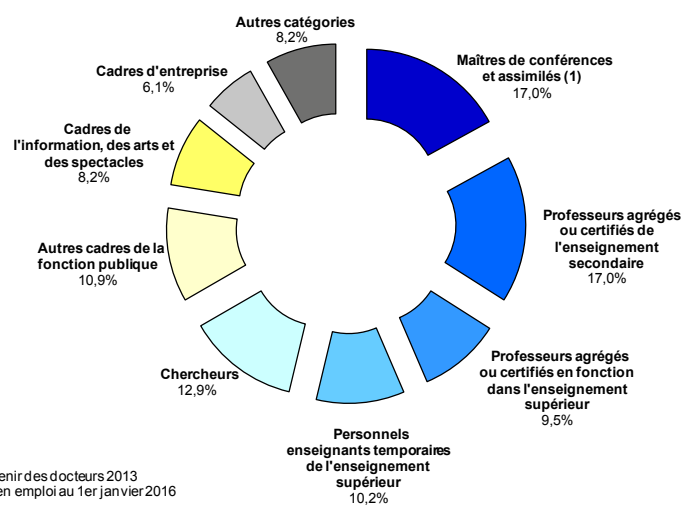
Source : enquête devenir des docteurs 2013

Domaine d'activité au 1^{er} janvier 2016 des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013



Source : enquête devenir des docteurs 2013
Champ : répondants en emploi au 1^{er} janvier 2016

Profession et catégorie socioprofessionnelle au 1^{er} janvier 2016 des étudiants de Paris-Sorbonne ayant soutenu leur thèse de doctorat en 2013



Source : enquête devenir des docteurs 2013
Champ : répondants en emploi au 1^{er} janvier 2016

(1) : Y compris les assistants et les personnes en emploi à l'étranger déclarant être sur un poste équivalent à celui d'un maître de conférences

L'apport du doctorat et le lien emploi-formation

- Au moment de s'inscrire en doctorat, 63 % des docteurs occupaient un emploi. Au 1^{er} janvier 2016, cette proportion atteint la valeur de 78%.
- 37 % des docteurs (soit 69 personnes) étaient sans emploi à l'inscription en doctorat. Parmi eux, une personne sur trois est encore sans emploi au 1^{er} janvier 2016, une sur quatre occupe un emploi à durée déterminée et une sur cinq est devenue fonctionnaire ou stagiaire de la fonction publique.
- 33 % des répondants (soit 62 personnes) étaient déjà fonctionnaire ou stagiaire de la fonction publique au moment de s'inscrire en doctorat. Au 1^{er} janvier 2016, ces docteurs sont presque tous dans cette situation. Parmi eux, deux personnes sur cinq sont toujours enseignantes dans le second degré et une sur quatre est enseignante dans le supérieur (en tant qu'ATER ou maître de conférences).
- Les personnes en contrat à durée indéterminée en début de doctorat (21 répondants) le sont presque toutes encore au 1^{er} janvier 2016.
- Les 24 docteurs en emploi à durée déterminée (contrat à durée déterminée ou vacations) au moment de s'inscrire en doctorat sont pour la plupart restés dans la même situation au 1^{er} janvier 2016.
- Pour la majorité des répondants déjà en emploi au moment de s'inscrire en doctorat, l'éventuelle évolution professionnelle ne s'est donc pas accompagnée d'une stabilisation dans l'emploi.
- Concernant l'impact du titre de docteur sur l'emploi ou la carrière, les avis sont partagés, en faveur toutefois d'un effet positif du doctorat sur le recrutement ou l'évolution de carrière.

Perception par les docteurs 2013 du lien entre la formation et l'emploi occupé au 1er janvier 2016

| Perception du lien formation-emploi | Effectifs | % (1) |
|--|------------|-------|
| Le titre de docteur ... | | |
| ... était nécessaire ou indispensable à l'obtention du poste | 29 | 27,9 |
| ... a aidé à l'obtention du poste | 12 | 11,5 |
| ... a permis une promotion ou une évolution de carrière | 10 | 9,6 |
| ... n'a aucun d'impact sur l'emploi ou la carrière | 28 | 26,9 |
| ... est reconnu | 10 | 9,6 |
| ... n'est pas reconnu | 6 | 5,8 |
| ... est nuisible à l'emploi ou la carrière | 4 | 3,8 |
| La formation reçue ... | | |
| ... est en lien avec l'emploi | 18 | 17,3 |
| ... a peu ou pas de lien avec l'emploi | 10 | 9,6 |
| Autres commentaires | 7 | 6,7 |
| Nombre de personnes ayant apporté un commentaire | 104 | |
| Nombre de personnes en emploi au 1er janvier 2016 | 147 | |
| Nombre de répondants à l'enquête | 188 | |

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Note : Une même personne a pu apporter plusieurs commentaires

(1) : Pourcentages calculés par rapport au nombre de personnes ayant apporté un commentaire et non par rapport au nombre total de répondants

Martine Migeon

Observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours (OIPP)

Maquette

Nida Neddad - Communication

Pour en savoir plus

- « Le devenir des docteurs diplômés en 2013 - Situation au 1^{er} janvier 2016 », Observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours de l'université Paris Sorbonne - Paris 4 (à paraître)
- « Docteurs 2013 - Répertoire des emplois occupés au 1^{er} janvier 2016 par les docteurs de l'université Paris Sorbonne - Paris 4 ayant soutenu leur thèse en 2013 », Observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours de l'université Paris Sorbonne - Paris 4 (octobre 2016)
- Site de l'Observatoire de l'insertion professionnelle et des parcours : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/devenir-etudiants-diplomes>

Les docteurs 2013 fonctionnaires ou stagiaires de la fonction publique à l'inscription en doctorat Evolution de la situation d'emploi entre l'inscription en doctorat et le 1er janvier 2016

| Au 1er janvier 2016 | Agrégés ou certifiés du second degré | Maîtres de conférences | PRAG - PRCE (2) | ATER - Chargés de cours | Chargés de recherche - IGE ou IGR (3) | Cadres du patrimoine | Autres | Sans emploi | Total | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|------------------------|-----------------|-------------------------|---------------------------------------|----------------------|------------|-------------|------------|--------------|
| A l'inscription en doctorat | | | | | | | | | Effectif | % |
| Agrégés ou certifiés du second degré | 21 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 | 26 | 41,9 |
| Allocataires - ATER (1) | 5 | 6 | 1 | 2 | 0 | 0 | 1 | 1 | 16 | 25,8 |
| PRAG - PRCE | 0 | 1 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 6,5 |
| Cadres du patrimoine | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 | 0 | 4 | 6,5 |
| Autres | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 0 | 8 | 1 | 12 | 19,4 |
| Total | Effectifs | 26 | 8 | 4 | 4 | 3 | 4 | 10 | 62 | 100,0 |
| | % | 41,9 | 12,9 | 6,5 | 6,5 | 4,8 | 6,5 | 16,1 | 4,8 | 100,0 |

Source : Enquête devenir des docteurs 2013

Note de lecture : Parmi les 26 répondants qui étaient agrégés ou certifiés du second degré à l'inscription en doctorat, 21 le sont toujours au 1er janvier 2016, 1 est devenu PRAG ou PRCE, 1 ATER ou chargé de cours, 1 chargé de recherche ou IGE ou IGR, 1 exerce une autre profession et 1 est sans emploi.

(1) : Y compris des personnes ayant déjà le statut de professeur agrégé lors de l'inscription en doctorat

(2) : PRAG : Professeur agrégé affecté dans l'enseignement supérieur

PRCE : Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur

(3) : IGE : Ingénieur d'études

IGR : Ingénieur de recherche